

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

S. 1 **Intitulé du module** **Discipline et profession du travail social** **2026-2027**

Code T.TS.SO359.F4.26	Type de formation *			
	☒ Bachelor	☐ Master	☐ EMBA	☐ DAS
	☐ CAS	☐ Autres		
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle	
☒ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal	☐ module sur 1 semestre	
☐ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal	☐ module sur 2 semestres	
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☐ semestre de printemps	
☐ module spécialisé			☒ semestre d'automne	
			☐ Autres	

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langue(s)
6 ECTS	☒ français
Volées : PT 2026, EE 2025, TP 2025	
Semaines 38 à 51 Jeudi	

3 **Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

1. **Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.**
5. **Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**

Objectifs

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d':

- Identifier et contextualiser la définition internationale du travail social
- Identifier les principaux métiers du travail social : leur histoire, leurs champs d'intervention, leurs missions ainsi que leurs associations professionnelles
- Identifier les enjeux de l'institutionnalisation et de la production des savoirs du travail social comme discipline
- Contextualiser historiquement le travail social
- Mobiliser la sociologie des professions pour discuter des enjeux autour de la professionnalisation du travail social
- Comprendre le concept de division sexuée du travail
- Argumenter oralement en public
- Restituer par oral les thèses d'un article scientifique

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Dans le cadre de ce module, nous commencerons par réfléchir sur ce qu'est le travail social : comment et par qui est-il défini aujourd'hui ? Défini aujourd'hui à la fois comme une pratique professionnelle et une discipline, nous aborderons les différents enjeux autour de cette définition du travail social, en insistant sur l'importance de contextualiser et d'explicitier ses finalités et ses missions, ses valeurs et ses principes, en nous référant tant à son histoire qu'à son présent. Nous porterons aussi une attention sur les conditions d'exercice des professionnel·les du travail social et initierons une réflexion sur la constitution de ce dernier comme discipline scientifique. Nous traiterons ainsi des transformations du rôle attribué au travail social, à la lumière de la reconfiguration des contextes sociaux, politiques, économiques et des rapports sociaux. Nous porterons une attention particulière à la place des rapports sociaux de classe et de genre, en nous intéressant plus spécifiquement à la division sexuée du travail qui opère dans et par le travail social (pour les professionnel·les et les publics), ainsi que les enjeux du travail de care pour le travail social. Cette perspective et ces objectifs transversaux seront abordés autour de trois axes :

1. Histoire du travail social : l'analyse sociohistorique doit permettre aux étudiant·es d'appréhender des enjeux autour de la construction et des transformations du travail social. Il s'agira d'insister sur l'importance de contextualiser l'intervention sociale et de mettre en évidence des débats, conflits et consensus qui ont accompagné le processus de professionnalisation du travail social au cours du 20^e siècle.
2. Sociologie des professions : le cours vise à présenter aux étudiant·es certaines approches, notions et concepts clés issus de différents courants théoriques de la sociologie des professions. Il reviendra sur les processus de professionnalisation en général et dans le champ du travail social en particulier et mettra l'accent sur certains enjeux actuels de ce domaine d'activité.
3. Théories et discipline du travail social : après avoir situé le travail social plus largement dans l'action sociale et les politiques sociales, le cours reviendra en détail sur la définition internationale du travail social (Association internationale des écoles du travail social et Fédération internationale des travailleur·ses sociales, 2014). Puis, il sera consacré à montrer comment le travail social se construit aussi en tant que discipline scientifique et plus spécifiquement sur l'institutionnalisation de la discipline Travail social en Suisse.

Outre les cours en plenum, des ateliers en petits groupes d'une vingtaine d'étudiant·es offriront un accompagnement dans la lecture, l'analyse et la restitution de la pensée d'auteurs et autrices d'articles scientifiques. Dans l'objectif d'aborder la présentation des champs professionnels du travail social, les étudiant·es seront amené·es à travailler sur la présentation d'une institution sociale spécifique sur la base d'écrits scientifiques et institutionnels. Ils et elles pourront approfondir leurs connaissances dans un moment de rencontre avec les travailleurs sociaux et travailleuses sociales de ladite institution.

Formes d'enseignement :

Cours ex cathedra

Ateliers en groupes d'environ 20 étudiant·es (séminaires de lecture et encadrement des étudiant·es pour la préparation de leur présentation orale de groupe)

Travail personnel et de groupe en autonomie

Une demi-journée de travail en groupe en présence de professionnel·les du TS

Projection et discussion autour d'un film documentaire

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

- Présentation orale de groupe autour d'une institution, **le jeudi 17 décembre 2026 de 8h30 à 12h (semaine 51).**
- Examen écrit individuel sur table **le vendredi 22 janvier 2027 (semaine 4).**

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel qui aura lieu **le jeudi 10 ou le vendredi 11 juin 2027 (semaine 23).**
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

7 **Modalités de remédiation ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a **Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remarques

Les modalités d'utilisation de l'IA seront précisées durant le module.

9 **Bibliographie**

La bibliographie sera mise à disposition sur Moodle.

Nom de la ou du responsable de module *

TOGNI Carola

Descriptif validé le *

20 août 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Cadres éthiques, déontologique et juridique de l'intervention** **2026-2027**

Code T.TS.SO359.F5.26	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ Master ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres		
Niveau ☒ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☒ semestre d'automne ☐ Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue(s) ☒ français
---------------------------------	--

Volées :
PT 2026, EE 2025, TP 2025
Semaines 39 à 49
Jeudi et/ou Vendredi

3 **Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autre

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

1. **Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.**
5. **Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs

Au terme du module, les étudiant·es seront capables de/d':

- Identifier et nommer les valeurs qui fondent l'action de chaque professionnel·le en travail social.
- Expliquer les cadres juridiques de l'intervention en travail social (droit des personnes, droit de la famille et responsabilité pénale)
- Repérer et apprécier les tensions inhérentes à chaque intervention sociale et les questionnements d'ordre éthique et déontologique (enjeux et dilemmes) en se basant sur les étapes d'un processus de délibération.
- Construire et exercer son positionnement professionnel en articulant plusieurs formes de raisonnement éthique (conséquentialisme, déontologisme, éthiques des vertus, du *care* et de la discussion).
- Façonner son éthique professionnelle (construire son argumentation éthique) en la conjuguant avec les cadres juridique et déontologique de l'intervention en travail social.
- Examiner (décomposer) le processus de construction d'une norme et apprécier la discussion entre éthique, morale et droit.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Ce module a pour objectif d'aider les étudiant·es à développer les outils qui leur permettront de répondre à une question : que faut-il faire pour bien faire ? Se poser cette question, impossible à éluder dans le travail social, c'est aussi questionner la visée du travail social et de ce qu'il est utile, bon et juste d'entreprendre.

Pour saisir et prendre en compte la complexité du champ social, les étudiant·es sont invité·es à mailler trois dimensions :

- une dimension juridique : les étudiant·es devront acquérir les notions de base théoriques / générales du droit et cela autour de thématiques bâties sur des situations concrètes. Elles et ils bénéficieront d'une introduction au droit, aux droits humains et au droit des personnes, au droit de la famille, au droit pénal et à la responsabilité pénale.
- une dimension éthique : les étudiant·es seront invité·es à questionner leurs valeurs et celles du travail social ; développer une réflexion personnelle sur le rôle et l'usage de l'éthique dans le travail social (visée éthique) ; discuter des outils tels que la délibération éthique (une méthode leur permettant d'appréhender des situations comportant un dilemme éthique leur sera présentée) et s'initier à l'éthique de la discussion.
- une dimension déontologique : à partir de situations comportant un dilemme éthique, les étudiant·es seront invité·es à questionner le sens de l'éthique professionnelle et penser les notions d'investissement personnel et de sens de l'action dans le travail social, en articulant plusieurs formes de raisonnement éthique tout en inscrivant et discutant leurs réflexions dans le *Code de déontologie d'AvenirSocial*.

Dans ce module, nous souhaitons que les étudiant·es acquièrent une grammaire et un vocabulaire juridico-éthique qui leur permettra de développer un questionnement critique, personnel et professionnel, dynamique, en contexte, fondé et centré sur des questions d'éthique.

Formes d'enseignement :

Le module comprendra des cours théoriques en plenum, du travail en ateliers sous la conduite d'un·e enseignant·e, des articles à lire et du travail encadré.

Les étudiant·es sont invité·es à acquérir activement, par leur travail personnel, une partie des concepts et des outils du module.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation du module se fera sous la forme suivante :

- Un examen écrit individuel sur table sur le droit, le **vendredi 29 janvier 2027** intégrant le nombre de points acquis lors d'un QCM à réaliser en cours de module
- Un examen oral de groupe sur l'éthique, **les jeudi 4 ou vendredi 5 février 2027 (semaine 5)**, tenant compte du nombre de points acquis lors d'un QCM à réaliser individuellement en cours de module

Les modalités d'évaluation seront précisées lors du 1er jour du module et déposées sur Moodle.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : un examen écrit individuel sur table relatif au(x) domaine(s) échoué(s) (soit droit et / ou éthique), **le jeudi 17 juin 2027**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a

Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Remarques

L'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IA) par les étudiant·es dans le cadre du module est autorisée en respectant les règles d'utilisation, de citation et de référencement.

Bibliographie

Bibliographie

- Bisang, N., Ehrwein, C., Gremminger, S., Naef, C., Teuscher, M. & West, R. (2026). *Code de déontologie du travail social en Suisse. Un argumentaire pour la pratique*. AvenirSocial
- Bouquet, B. (2017). *Éthique et travail social, une recherche de sens*. Dunod (3^e éd.).
- Canto-Sperber, M. (dir.) (2004). *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*. Presses universitaires de France.
- Deonna, J. & Tieffenbach, E. (Dir.). (2018). *Petit traité des valeurs*. Ithaque.
- Eribon, D. (2018). *Principes d'une pensée critique*. Fayard.
- Foucault, M., Lorenzini, D. & Fruchaud, H.-P. (Dir.). (2015). *Qu'est-ce que la critique ?* suivi de *La culture de soi*. VRIN.
- Fuchs, E. (1996). *Comment faire pour bien faire ? : introduction à l'éthique*. Labor et Fides.
- Guillod, O. ; Burgat, S. (2022). *Droit des familles*. Helbing Lichtenhahn,
- La Gasnerie, G. (2018). *Penser dans un monde mauvais*. Presses universitaires de France.
- Marzano, M. (dir.) (2007). *Dictionnaire du corps*. Presses universitaires de France.
- Meier, P. (2022). *Droit de la protection de l'adulte*. Schulthess.
- Nussbaum, M. (2020). *Les émotions démocratiques*. Flammarion.
- Ogien, R. (2011). *L'influence de l'odeur des croissants chauds sur la bonté humaine*. Grasset & Fasquelle.

Divers autres textes de référence (articles scientifiques, brochures et autres supports) sont distribués et/ou mis à disposition des étudiant·es par les enseignant·es.

Titre des recherches

Les titres des recherches seront mis à disposition sur moodle.

Nom de la ou du responsable de module *

BRÜCKER Oriana et de MEYER Patricia

Descriptif validé le *

20 août 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 Intitulé du module Engagement personnel et professionnel 2026-2027

Code T.TS.SO359.F10.26	Type de formation *					
	☒ Bachelor	☐ Master	☐ EMBA	☐ DAS	☐ CAS	☐ Autres
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle			
☒ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal	☐ module sur 1 semestre			
☐ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal	☒ module sur 2 semestres			
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☐ semestre de printemps			
☐ module spécialisé			☐ semestre d'automne			
			☐ Autres			

2 Organisation

Crédits ECTS *	Langue(s)
6 ECTS	☒ français
Volées : PT 2026, EE 2025, TP 2025	
Semaines 38 à 16 Vendredi	

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d':

- Identifier les différentes dimensions de l'intimité en lien avec le travail social.
- Reconnaître et expérimenter les dimensions corporelle, cognitive, émotionnelle et sociale dans la relation à soi et à l'autre en travail social.
- Identifier leurs propres ressources et limites dans ces dimensions.
- Identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

5 Contenu et formes d'enseignement *

S'engager en travail social, c'est mettre en jeu une part intime de nous-mêmes, c'est aussi rencontrer l'intimité des bénéficiaires, du nourrisson à la personne âgée. Notre culture, nos représentations, notre propre parcours, notre éducation contribuent à forger notre rapport à l'intime. Tout au long de ce module, les étudiant-es pourront

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

se familiariser avec les dimensions subtiles et complexes des six thématiques suivantes en lien avec le travail social :

- Intimité et travail social
- Corps et travail social
- Émotions-Résonances
- Santé au travail / aux études
- Rapport à l'argent
- Violences
- Sexualités

Afin de permettre une bonne continuité sur l'ensemble des deux semestres, la structure de chacune des journées du module sera identique :

Le matin :

- Ateliers "Parlons-en!": travail en ateliers en petits groupes (~20 étudiant·es) pour pouvoir expérimenter, débattre, prendre les thématiques du module à bras le corps et coconstruire le savoir
- Bases théoriques: apports en plénum

L'après-midi : en groupe de 20 étudiant·es

- ateliers d'expression créatrice : avec une équipe d'intervenant·es formé·es à l'expression artistique.
- ateliers d'expression théâtrale : avec une équipe de comédien·nes formé·es au théâtre de l'opprimé·e.

Ces ateliers d'expression, stimuleront les cinq sens, en articulant imaginaire, sensorialité, émotions et corporéité. Les étudiant·es pourront expérimenter, se rendre réceptifs et réceptives à ces thématiques liées à l'intime, dans l'objectif de devenir conscient·es des différentes réalités et de développer des attitudes en adéquation avec les valeurs du travail social. Ces ateliers d'expression nécessiteront la présence engagée (corporelle, émotionnelle et sensorielle) des étudiant·es afin de pouvoir ressentir, expérimenter et apprendre tout en créant un sentiment d'appartenance positive à un groupe de futur·es travailleur·euses sociaux. Tout au long du module, chaque étudiant·e tiendra un journal de bord personnel et confidentiel où il·elle pourra consigner son itinéraire, ses découvertes, ses réflexions.

Aucune compétence artistique ou théâtrale préalable n'est requise. Ce module est avant tout une exploration personnelle et collective qui permettra d'initier et de développer un travail réflexif sur soi, un voyage intérieur, mais également un voyage vers l'autre et les interactions en situation professionnelle. Ce module étant expérientiel, la présence des étudiant·es est requise.

Un travail écrit individuel faisant la synthèse des apprentissages personnels, sur la base du journal de bord, des expériences et de la théorie abordée, sera demandé à l'issue du module.

Formes d'enseignement :

- Cours ex cathedra
- Ateliers « Parlons-en ! »
- Ateliers d'expression en arts plastiques
- Ateliers d'expression théâtrale
- Tenue d'un journal de bord personnel sur la totalité du module

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties qui s'additionnent :

- Évaluation sommative : participation engagée aux 8 jours du module par l'obtention de points pour chaque atelier. En cas d'absence pour cas de force majeure (par exemple, maladie), la présentation d'une pièce justificative (par exemple, certificat médical) maintient les points des ateliers manqués.
- Évaluation sommative : travail écrit individuel de 4 pages à remettre pour le **mercredi 21 avril 2027 à 8h00 au plus tard (semaine 16)**.

La note finale est composée du cumul des points de présence engagée et des points obtenus au travail écrit individuel.

Les étudiant·es qui n'auraient participé à aucun atelier obtiennent la note F et doivent répéter le module l'année académique suivante.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F,

- les points de présence accumulés pendant les 8 jours du module restent acquis. L'étudiant·e dépose durant la même année académique un travail écrit de répétition à rendre pour le **vendredi 27 août 2027 à 12h00 (semaine 34)**.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

- Les étudiant·e·s qui n'auraient participé à aucun atelier du module doivent répéter le module l'année suivante.

Usage de l'IA dans le travail écrit :

Les étudiant·es doivent mentionner en note en bas de page toute utilisation d'outils d'IA dans une ou plusieurs parties de leur travail écrit, que ce soit pour de :

- la rédaction
- la reformulation
- l'explication de concepts
- l'inspiration ou de citation
- la correction d'orthographe
- l'illustration

L'usage de l'IA pour rédiger un document dans son entièreté est interdit.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

**7a Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remarques

L'utilisation de l'intelligence artificielle est admise dans les limites de ce qui est mentionné sous « Modalités d'évaluation et de validation ».

9 Bibliographie

Lectures obligatoires :

Cifali, M. (2018). Se saisir de l'étonnement. In Cifali, M. *S'engager pour accompagner. Valeurs des métiers de la formation* (pp. 241-256). PUF.

Jung, C. (2002). Travail social et créativité. *Pensée plurielle*, 4, 105-120.

Lénel, P. (2011). Théâtre de l'opprimé et intervention sociale. Aux sources de l'éducation ? *Agora débats/jeunesses*, 58, 89-104.

La bibliographie dans son entier sera mise à disposition sur Moodle.

Nom de la ou du responsable de module *

ARBEL Anouk

Descriptif validé le *

20 août 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 Intitulé du module **Formation pratique 1 - En emploi** 2025-2027

Code T.TS.SO359.FP1EE.25	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ Master ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres		
Niveau ☒ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☒ Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 27 crédits ECTS	Langue(s) ☒ français
---	--

- la partie formation **"terrain"** équivaut à **24 ECTS**
- la partie **"intégration"** liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **3 ECTS**
- **un processus de supervision pédagogique est requis**

Volée EE2025

Semestres 1 à 3

Sem. 1 : Automne 2025 (préparation à la formation pratique 1)

Sem. 2 : Printemps 2026 (préparation à la formation pratique 1)

Sem. 3 : Automne 2026 (période de formation pratique 1)

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☐ Pas de prérequis
- ☒ Autre

Autres prérequis

- Participer aux 2 séances d'introduction à la formation pratique en décembre 2025 et janvier 2026.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Les 8 compétences du référentiel peuvent être travaillées durant la formation pratique selon ce qui aura été validé dans le contrat pédagogique tripartite (DCPT2).

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées,

auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

À l'issue de la formation pratique 1, les étudiant·es seront en mesure d'atteindre les niveaux de compétence de la partie « terrain » et de la partie « intégration » suivants :

Niveau de compétence visé pour la partie "terrain" :

- Distinguer les valeurs (personnelles, professionnelles et organisationnelles), restituer les dilemmes éthiques dans une situation de travail donnée.
- Identifier les ressources nécessaires à l'exercice de la profession dans le cadre de la formation pratique et identifier ses besoins en matière de professionnalisation dans le cadre de la formation Bachelor.
- Appréhender les spécificités d'une relation professionnelle dans sa dimension interindividuelle, groupale et communautaire et engager des relations dans une posture en cohérence avec la mission et les pratiques de références de l'institution de formation pratique.
- Participer à des actions en travail social, contribuer à leur analyse et à leur évaluation en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques, des savoirs d'action.
- Interroger le sens de l'action sociale au sein de l'institution de formation pratique et en repérer les enjeux.
- Adopter des postures, attitudes et techniques qui favorisent les échanges et la transmission adéquate des informations aux personnes concernées (bénéficiaires, collègues, etc.) au sein de l'institution ou du service.
- S'insérer adéquatement dans le travail en équipe et collaborer avec ses collègues direct·es; identifier l'ensemble des actrices et acteurs au sein du réseau et nommer leurs spécificités dans une intervention sociale donnée.
- Identifier et comprendre les divers déterminants de l'organisation ; se situer dans sa fonction, hiérarchiser les tâches d'administration afin de les réaliser.

Niveau de compétence visé pour la partie "intégration":

- Décrire une situation professionnelle dans sa complexité, en faisant référence aux quatre dimensions de l'activité de Clot (2008) présentées en cours et en respectant la méthodologie de l'analyse de l'activité. (domaines cognitif et affectif).
- Identifier les compétences à l'œuvre dans une action professionnelle donnée, à partir de traces de l'activité, il·elle sera en particulier capable d'identifier ses compétences à l'œuvre lors d'une de ses activités professionnelles. (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une action professionnelle donnée et des références méthodologiques d'intervention en travail social du BATS et/ou de l'institution (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une situation professionnelle donnée et des références théoriques vues en première année du BATS (domaine cognitif).
- Se situer par oral et par écrit dans son processus de professionnalisation en identifiant son style professionnel et en décrivant son rapport au genre professionnel. (domaines cognitif et affectif).
- Lors d'une analyse orale ou écrite d'une de ses actions professionnelles, interroger le sens de cette dernière en se référant aux dimensions de l'agir selon Yves Clot (2008) (domaines cognitif et affectif).

5 Contenu et formes d'enseignement *

La formation pratique se compose de trois éléments distincts permettant le développement des compétences susmentionnées : une partie « terrain », une partie « intégration » et une supervision pédagogique.

Contenu pour la partie "terrain" :

"La formation pratique est une mise en situation professionnalisante des étudiant·es qui contribue au développement des compétences attendues au terme de la formation dans une perspective d'alternance intégrative" (HES-SO, 2020, p. 12). Elle comprend les éléments suivants :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive ;
- Élaboration, rédaction, discussion et mise en œuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2) ;
- Accompagnement pédagogique du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PF) ;
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit ;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant·e, PF, responsable de suivi de formation (RFP) ;

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

- Suivi par un·e PF (praticien formateur, praticienne formatrice).
- Suivi par un·e RFP (responsable de suivi de formation pratique de l'école).
- Confrontation aux situations réelles de travail.
- Soutien institutionnel et, le cas échéant, des professionnel·les de terrain.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain":

Analyse et formation à l'analyse de traces de l'activité selon les méthodes de l'analyse de l'activité et de l'analyse du travail.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" :

Travail en atelier. Les étudiant·es présenteront et analyseront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, films ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions.

L'étudiant·e réalise en parallèle un processus de **supervision pédagogique** individuelle ou en groupe afin d'accompagner et élaborer le processus de formation pratique.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties (terrain et intégration) est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation A à F et la note attribuée pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise, (l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social) et que l'étudiant·e ait réalisé un processus de supervision pédagogique.

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :

- Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée.
- Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation pratique, réparties sur les semestres 1 à 4, à raison de 170 heures par semestre.
- **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2^{ème} partie** (au plus tard au **30 avril 2026**).
- Rapport écrit de formation pratique validé par le ou la responsable de suivi de la HETSL. Si le ou la responsable de suivi demande des compléments au rapport, ces derniers doivent être rendus au plus tard le dernier jour du semestre (sont exceptés les cas de parcours particuliers formellement validés par la doyenne cursus). Ces compléments font l'objet d'une évaluation par le ou la RFP et peuvent ne pas être acceptés.
- Bilan écrit du ou de la PF.
- Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du ou de la PF et du ou de la RFP).

Dans le cas où une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain":

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence obligatoire et participation active.
3. Travail de validation écrit individuel à remettre à une **date communiquée ultérieurement**, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

Une absence de l'étudiant·e pour la partie « intégration » fera l'objet d'un travail de compensation. Des absences répétées et/ou la non-réalisation des travaux demandés peuvent conduire à la non-acquisition de la partie « intégration » (cf. « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social »)

Exigences de validation relatives à la supervision pédagogique

L'étudiant·e doit avoir accompli un processus de 10 heures de supervision pédagogique et remis l'attestation qui certifie sa réalisation.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ainsi que la supervision pédagogique seront également interrompues et non validées.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, répétition du module de Formation pratique dans une temporalité définie par le vice-décanat cursus d'entente avec la·le responsable du module.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Autres modalités de remédiation

Remarques

Bases règlementaires :

- Les **Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social** fixent les conditions d'application des contenus et des formes d'évaluations de la formation pratique (https://www.hetsl.ch/fileadmin/my-eesp/etudiant-ts/modules/FP/Divers/Disposition_application_PEC_2020_v31.05.2023.pdf).
- Le **Guide-cadre de la supervision pédagogique de la filière Bachelor of Arts en Travail social**, <https://www.hes-so.ch/domaines-et-hautes-ecoles/travail-social/supervision-pedagogique-bats>) fixent les conditions de la supervision.

Utilisation de l'IA :

Les modalités d'utilisation autorisée de l'intelligence artificielle générative (IA) seront communiquées ultérieurement.

9 Bibliographie

- Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Presses universitaires de France.
- Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, 116, 33-46.
- Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : Compétences visibles invisibles* Éditions HETSL
- HES-SO (2020). *Plan d'études cadre 2020. Bachelor of Arts HES-SO en Travail social*. HES-SO. <https://www.hes-so.ch/recherche-innovation/projets-de-recherche/detail-projet/le-pec-travail-social-accompagnateur-du-changement>
- Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). *Pédagogie de l'alternance : Analyse de situations de travail et travail formateur*. Hachette éducation.

Nom de la ou du responsable de module *

BERTOCCHI Silvie

Descriptif validé le *

12 août 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 Intitulé du module Intervention et professionnalité 2026-2027

Code T.TS.SO359.Intv1.26	Type de formation *			
	☒ Bachelor	☐ Master	☐ EMBA	☐ DAS
	☐ CAS	☐ Autres		
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle	
☒ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal	☐ module sur 1 semestre	
☐ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal	☐ module sur 2 semestres	
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☐ semestre de printemps	
☐ module spécialisé			☒ semestre d'automne	
			☐ Autres	

2 Organisation

Crédits ECTS *	Langue(s)
3 ECTS	☒ français

Volées :
PT 2025, EE 2025, TP 2024

Semaine 34, mardi 18 août 2026 (matin)
Semaine 36, mercredi 02 septembre 2026 (matin)
Semaine 37, lundi 07 septembre 2026
Semaine 3, jeudi 14 ou vendredi 15 janvier 2027

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

Toutes les compétences peuvent être mobilisées durant ce module, mais il se centre principalement sur deux d'entre elles :

- Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.**
- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**

Objectifs

Au terme du module, les étudiant·e·s seront capable de/d' :

- découvrir et se situer dans l'environnement large (méso et macro) de l'intervention sociale ;
- identifier et contextualiser des institutions professionnelles, faitières, d'usagers et d'usagers des champs d'intervention sociale du Canton de Vaud, de Romandie et de Suisse ;
- découvrir, se représenter et comprendre de nouvelles formes d'intervention, de nouvelles problématiques professionnelles ou des dispositifs sociaux innovants ;
- questionner les pratiques professionnelles lors des conférences, débats et ateliers proposés, et les mettre en relation avec son propre parcours de formation et de professionnalisation ;
- poursuivre la documentation de son portfolio et présenter le bilan intermédiaire de celui-ci dans son groupe de référence.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Contenu et formes d'enseignement *

Lundi 7 septembre 2026 (pour tou·tes les étudiant·es **sauf celles et ceux qui réalisent leur FP en mobilité internationale**) :

Journée d'étude sur la thématique de l'insertion socio-professionnelle.

Cette journée d'étude sera organisée conjointement avec le réseau MaTISS « Marché du travail, insertion et sécurité sociale » à destination des étudiant·es. La matinée sera consacrée à l'introduction du module Intv1 et à des conférences sur la thématique de l'insertion socio-professionnelle.

L'après-midi sera consacrée à des ateliers animés par des professionnel·les œuvrant dans ce champ thématique.

Jeudi 14 ou vendredi 15 janvier 2027

Présentation individuelle du bilan intermédiaire dans les groupes de référence.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La participation au module Intv1 sera validée au moyen de deux modalités cumulées :

- 1) A travers l'inscription et la participation obligatoire aux conférences et ateliers du **lundi 07 septembre 2026 (semaine 37)** ; La participation aux deux ateliers est validée par la signature des listes de présence.
- 2) Bilan intermédiaire du portfolio à présenter dans les groupes de référence le **jeudi 14 janvier ou le vendredi 15 janvier 2027 (semaine 3)**.
 - a) *En cas de non-participation ou de participation partielle à la journée d'étude, une présentation orale de 20 minutes devra être réalisée sur la base des documents disponibles sur Moodle, le **mardi 26 janvier 2027 (semaine 5)** ;*
 - b) *En cas de non-présentation du bilan intermédiaire du portfolio, représenter ledit bilan sous forme orale d'entente avec sa ou son référent·e. La présentation orale devra être effectuée **au plus tard le mardi 5 février 2027 (semaine 6)**. La date exacte devra être définie lors de la prise de contact avec sa ou son référent·e portfolio.*

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », les modalités de répétition sont les suivantes :

- a) En cas de non-participation ou de participation partielle à la journée d'étude et de non présentation orale en janvier 2027, une présentation orale de 20 minutes devra être réalisée sur la base des documents disponibles sur Moodle, le **lundi 7 juin 2027 (semaine 23)** ;
- b) En cas de non-présentation du bilan intermédiaire du portfolio, représenter ledit bilan sous forme orale d'entente avec sa ou son référent·e. La présentation orale devra être effectuée **au plus tard le lundi 7 juin 2027 (semaine 23)**. La date exacte devra être définie lors de la prise de contact avec sa ou son référent·e portfolio.

7 Modalités de remédiation *

- ☒ remédiation possible
☐ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Un double échec à ce module n'entraîne pas une exclusion de la filière. Celui-ci devra être répété dans le cadre du délai maximal d'études. Toute utilisation de l'intelligence artificielle générative, pour des raisons d'honnêteté intellectuelle, devra être mentionnée.

9 Bibliographie

Une bibliographie et une sitographie en lien avec les conférences et ateliers seront mises à disposition sur Moodle avant la semaine 37/2026.

Nom de la ou du responsable de module *

DESCLOUX Romain

Descriptif validé le :

2 septembre 2026

Descriptif validé par :

CSUPOR Isabelle